

Afin de limiter la propagation du virus SARS-CoV2 entraînant la COVID19, le centre de plongée applique les consignes de prévention suivantes :

1. Mesures individuelles et collectives

L'ensemble des documents demandés par le centre de plongée (fiche de renseignement, cartes de niveau, certificat d'absence de contre-indication, attestation questionnaire avant reprise plongée COVID-19,...) devront être transmis par email avant la plongée à info@nerides-plongee.fr.

Lors des phases d'accueil, d'habillage/déshabillage, de briefing/débriefing, rédaction de documents (carnet de plongée...)...

- Le port du masque, a minima grand public, est obligatoire lorsque la distance de 1,5m entre deux plongeurs ne peut être respectée.
- Chaque plongeur devra se changer à l'extérieur du véhicule Nautibus.
- Prenez votre propre stylo

Lors des phases dans l'eau en surface :

- Le port du tuba/détendeur ou masque en néoprène est obligatoire lorsque la distance de 1,5m entre deux plongeurs ne peut être respectée. Seul un plongeur à la fois peut retirer son tuba/détendeur afin de parler dans ce cas.

2. Règlement des plongées

Si possible, privilégiez le virement bancaire (les coordonnées bancaires du centre sont indiquées sur les devis et les factures).

3. Effectif maximal

L'effectif maximal du groupe de plongeur, DP inclus, sera identique à celui indiqué par le gouvernement concernant les rassemblements sur la voie publique pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire.

4. Réservation

La réservation est possible directement sur le site <https://nerides-plongee.fr/reservation-booking/>. La création du compte est gratuite.